

régime d'assurance maladie qui, lui, relève de la compétence provinciale.

Du point de vue de la planification à long terme, j'ai été fort déçu que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social rejette la cinquième recommandation du rapport provisoire intitulé: «Exposure to Methyl Mercury in Grassy Narrows and White Dog Reserves.» Le D^r T. W. Clarkson, professeur et directeur du Centre des sciences de l'hygiène du milieu de l'école de médecine de l'Université de Rochester préconise l'établissement d'un centre national d'hygiène du milieu pour s'occuper des dangers de présent pour le milieu le mercure méthylique et d'autres polluants. J'ai parlé d'un concept semblable à la Chambre le 26 février 1973, citant en exemple le problème national de l'abus de la drogue et de l'alcool; je soupçonne qu'on accordera à la recommandation raisonnable, réfléchie du D^r Clarkson la même attention et qu'elle sera elle aussi reléguée aux oubliettes.

J'aimerais terminer mon discours sur une citation d'un de mes livres préférés. En passant, l'auteur était médecin. Le passage est tiré du «Livre de San Michele» d'Alex Munthe, que je recommande à tous les députés. Dans une préface écrite expressément pour l'édition américaine, il déclare:

«Le plus grand auteur de nouvelles à sensation que je connaisse, c'est la vie. Mais la vie dit-elle toujours vrai?»

Monsieur l'Orateur, j'attends la réponse du gouvernement à son observation et à sa question.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. Turner): Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, avant d'amorcer mes propos sur l'importante question dont la Chambre est saisie, puis-je féliciter le député de Lambton-Kent (M. Holmes) de son excellent discours avant l'heure du lunch?

Certains aspects de l'hydrargyrisme concernent l'empoisonnement des poissons qui vivent dans nos lacs, rivières et ruisseaux au Canada. Je sais comment m'occuper des poissons, croyez-le ou non. Dans un bocal, dans mon bureau, j'ai un couple de poissons rouges. Chaque jour, je nettoie le bocal, le remplis d'eau fraîche et y verse de la nourriture. Chaque jour, les poissons se nourrissent, dépensent leur énergie et rejettent leurs excréments dans l'eau. Il n'y a ni filtre ni pompe dans le bocal et vous pouvez imaginer son état à la fin de la journée. Il est si obscurci qu'on peut à peine y voir les poissons. Mais les poissons, ne s'en portent pas plus mal, car je me charge le lendemain de nettoyer le bocal.

Je crois que les députés parlent du même problème que celui qui ennuie mes poissons. La différence, c'est que personne ne semble vouloir se charger de nettoyer notre bocal à poissons beaucoup plus grand. Il y a une autre différence, monsieur l'Orateur. En l'occurrence, les «poissons» qui salissent l'eau ne sont pas ceux qui ont à y habiter.

Les députés, j'en suis persuadé, parleront abondamment de la pollution par le mercure et de l'empoisonnement des

Hydrargyrisme

poissons par le mercure. Des hommes consomment ce poisson empoisonné; mais là n'est pas notre seule préoccupation. La plupart d'entre nous savent que le poisson empoisonné au mercure sert de nourriture aux ours, aux phoques, aux loutres, aux gloutons et autres espèces de notre faune dont dépendent les autochtones pour leur subsistance. En réalité, nous ne parlons pas ici d'un problème nouveau au Canada ni restreint à l'Ontario et au Québec. On entend parler depuis un certain nombre d'années de la présence de mercure et d'autres substances industrielles polluantes dans nos eaux d'un bout à l'autre du pays. Nous en avons entendu parler, mais nous en sommes encore aujourd'hui à nous quereller sur des questions de juridiction et de responsabilité. S'il fallait laisser le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Buchanan) montrer l'exemple, nous finirions probablement par nous quereller à propos de congélateurs.

Examinons un volet de la question. Dans les Maritimes, dès 1971, les dirigeants de la Nouvelle-Écosse créaient des groupes de travail et des organismes gouvernementaux pour étudier l'effet du mercure sur l'industrie de la pêche à l'espadon. Il y a de cela cinq ans. Nous venons d'apprendre qu'au Québec, une société a pu déverser impunément des quantités de mercure supérieures aux limites permises par les nouveaux règlements du gouvernement. Elle l'a fait pendant une année complète après l'entrée en vigueur des règlements. Quatre des personnes ayant des symptômes de la maladie de Minamata habitent juste en aval de cette usine.

J'ai entendu certains chercheurs prétendre que si le gouvernement libérait les fonds nécessaires pour faire une étude approfondie du nord-ouest du Québec, nous découvririons que toute cette région est contaminée par le mercure. En Ontario, trois régions bien distinctes sont contaminées par le mercure. La première est le nord-est de la province, y compris le lac Témiscamingue. L'eau de ce lac descend dans la rivière Outaouais, qui coule juste derrière votre fauteuil, monsieur l'Orateur. Toujours en Ontario, il y a le régime des rivières Wabagoon et des Anglais. Le mercure contenu dans ces eaux a causé des symptômes d'hydrargyrisme, comme d'autres députés l'ont déjà signalé. Qui plus est, on sait depuis plus de cinq ans que cette région est contaminée par le mercure. Puis il y a la rivière Sainte-Claire qui est, je pense, la première rivière polluée par le mercure. Nous savons cela également depuis plus de cinq ans.

Passons maintenant au Manitoba. Cette province est atteinte de la même forme de pollution que le nord-ouest de l'Ontario. Nous sommes au courant de la présence de mercure dans le lac Winnipeg depuis 1970 au moins. Le Manitoba peut également se vanter—si c'est là le terme qui convient—d'avoir deux autres régimes fluviaux pollués par le mercure, ceux de la rivière Saskatchewan et de la rivière Rouge. Nous savons que ces deux rivières sont polluées depuis 1970. Évidemment, dans notre liste, en Saskatchewan il y a le régime de la rivière du même nom.

Passons ensuite à l'Alberta. Dans la livraison du 26 septembre 1969 du *Time*, vous trouverez un article sur la contamination par le mercure dans cette province. Il semble que cette contamination soit provoquée par les fongicides employés pour la conservation des grains fourragers, car ils sont à base de mercure. Dans le sud de cette province, on a analysé le sang des oiseaux sauvages et on a constaté que tous les spécimens analysés avaient dans le sang un taux de mercure de cinq à seize fois supérieur au taux maximum acceptable. Nous le savions en 1969, monsieur l'Orateur.